

G.H.T.G

Groupement Hôtelier & Touristique Guadeloupéen

Tél : 0590.84.40.50 - Fax : 0590.84.90.91

Mr Le Préfet Jacques BILLANT

Rue Lardenoy

97 100 BASSE TERRE

GOSIER, Jeudi 18 décembre 2014.

Objet : ABSENCE D'EAU DANS NOS HOTELS

Monsieur le Préfet,

Depuis lundi 15/12/14, de nombreux hôtels de notre Groupement sont privés d'eau, totalement, ou par intermittence.

Je signale à votre attention tout particulièrement :

- Sur « **La pointe de la verdure** » au Gosier, les hôtels 3* et 4* :
 - Canella Beach 3* - 145 chambres
 - Clipper 3* - 90 chambres
 - Salako 3* - 120 chambres
 - Prao 3* - 60 chambres
 - Créole Beach hôtel 4* - 156 chambres
 - Les Palmes 4* - 55 chambres
 - Mahogany 4* - 65 chambres
- **à Bas du Fort Gosier :**
 - L'hôtel « Fleur d'Epée » 3* - 191 chambres
 - Village Soleil 2* - 60 chambres
 - L'hôtel « La Maison Créole à Montauban-Gosier : 3* 54 chambres
 - La Vieille Tour 4* - 100 chambres
- **à Saint François :**
 - L'hôtel « Manganao » 3* - 239 chambres
 - Le Bwa Chick 3* - 60 chambres
 - La Cocoteraie 4* - 55 chambres
- **à Sainte Anne :**
 - L'hôtel « La Toubana » 4* - 44 chambres
 - L'hôtel « Pierre et Vacances » 3* - 500 chambres
 - Le Club Med 3* - 350 chambres
 - L'hôtel Marifa 2* - 40 chambres

Il s'agit donc d'environ 2 500 chambres dans une situation critique du point de vue purement sanitaire.

adresse courrier : G.H.T.G - N. VION Président, La Maison Créole, Montauban, 97 190 GOSIER

Certains sont totalement privés d'eau depuis le 15/11/14 et au 4 ème jour de grève de la fourniture de l'eau, nombre de nos établissements ne sont plus en mesure d'assurer l'hygiene néccessiare à la poursuite de leur activité.

En Conséquence les hoteliers seront contraint de fermer progressivement leur établissement dans les 48 heures.

Aussi nous sollicitons votre appui pour la prise en charge des clients, lors de la fermeture de nos établissements, dans le cas ou ceux-ci ne pourraient être relogés ou faute de place d'avion pour être rappatriés.

Ces fermetures programmées pourraient être évitées dans la mesure où un service minimum serait mis en place avec des livraison d'eau par camion à ceux qui ont des citernes.

En vous remerciant de votre attention, nous restons à disposition, si vous le souhaitez, pour que nous puissions nous en entretenir plus en détail.

Nous vous prions de croire Monsieur le Préfet, à nos respectueux et distingués sentiments.

**Le Président,
Nicolas Vion,**